



Section de
Meurthe et Moselle



SPLASH-INFO

« Leurrer le monde, sous une fleur innocente peut se dissimuler un serpent. »
Shakespeare

Nancy le 24 juin 2019

Suite aux annonces du Président de la République et sous l'autorité du Premier Ministre, le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald DARMANIN a engagé une démarche de transformation du réseau territorial de la DGFIP à horizon 2022/2023. Cette évolution du réseau vise à favoriser la proximité avec nos concitoyens, avec la présence d'au moins une structure au niveau de chaque canton et un accès aux services publics à moins de 30 minutes maximum.

Ces orientations sont portées par les évolutions du contexte dans lequel évolue la DGFIP :

- fort développement des téléprocédures pour les usagers particuliers comme professionnels, dématérialisation dans le SPL ;
- mise en place du prélèvement à la source, avec la quasi-suppression des problématiques liées au recouvrement de l'impôt sur le revenu et aux demandes de délais ;
- allègement, voire suppression de la TH ;
- suppression des paiements en espèces aux guichets DGFIP à l'horizon 2020 ;
- fort développement des possibilités de travail à distance ;
- et à court terme, une probable dispense d'obligation de déclaration pour les foyers dont les revenus sont parfaitement identifiés.

Sur la base de ces orientations, un projet d'organisation du réseau de proximité de la DGFIP de Meurthe-et-Moselle a été élaboré.

Il se décline par un resserrement des implantations permanentes de la DGFIP, qui vont se concentrer sur Nancy, Vandœuvre, Lunéville, Toul, Pont-à-Mousson, Briey et Longwy. Mais il se traduit aussi par une présence de proximité plus soutenue sur le territoire, au travers de l'activité des futures Maisons France Services, des permanences en mairie et des conseillers aux décideurs locaux.

Au final, la présence de la DGFIP s'exercera sur 32 communes, soient 8 de plus qu'actuellement parmi les communes de moins de 3 500 habitants.

La carte illustrant ce nouveau réseau de proximité, soumise à concertation, doit être accompagnée des précisions suivantes :

Pour les usagers particuliers :

La gestion fiscale des particuliers serait recentrée sur trois services localisés à Nancy, Vandœuvre et Longwy (triangles violets). Ces services conserveraient quatre accueils de proximité permanents à Lunéville, Toul, Pont-à-Mousson et Briey (pastilles bleues sur la carte), qui leur seraient rattachés. Plusieurs MSAP (prochainement labellisées Maisons France Services) assureraient un accueil de proximité (pastilles bleues ou rouges sur la carte), organisé dans le cadre d'une convention, permettant un

rapprochement de la présence administrative auprès des usagers les moins mobiles. Dans certaines communes identifiées où une Maison France Service ne serait pas présente, une permanence sur rendez-vous serait organisée en mairie.

Pour les entreprises :

La gestion fiscale des entreprises de la partie Sud du département serait concentrée sur un service dédié situé à Nancy. Les entreprises du Nord du département, actuellement suivies par le SIE de Briey, auraient vocation à être rattachées à un SIE du département de la Moselle.

Pour les collectivités locales :

La gestion comptable des communes et établissements de coopération intercommunale serait assurée sur six sites : Lunéville, Vandoeuvre, Nancy, Toul, Pont-à-Mousson et Briey (pastilles vertes sur la carte). Les opérations traitées par ces structures (services de gestion comptable - SGC) porteraient sur le paiement des mandats, le recouvrement des titres, la tenue de la comptabilité et le contrôle des régies des collectivités qui leur seront rattachées.

Un accueil de proximité SPL permanent, rattaché à un SGC, serait conservé à Blâmont et Longwy, par ailleurs communes d'implantation d'un « conseiller des collectivités locales ».

Corrélativement, il n'y aurait plus de guichet permanent SPL à Audun-le -Roman, Baccarat, Blainville, Colombey-les-Belles, Einville, Essey-les-Nancy, Haroué, Jarny, Maxéville, Neuves-Maisons, St Nicolas-de-Port et Thiaucourt.

La gestion comptable et financière du secteur hospitalier serait concentrée sur la trésorerie hospitalière du CHU et les SGC de Pont-à-Mousson et Lunéville, selon l'évolution des groupements hospitaliers de territoire.

La paierie départementale demeurerait un service dédié, sous réserve d'évolution de ses compétences et/ou de l'organisation comptable.

La relation de conseil avec les élus sera confiée à une équipe de cadres dédiés ("conseillers des collectivités locales") : appui à la confection des budgets, soutien méthodologique en matière de fiscalité directe locale en amont des prises de délibération ou lors du vote des taux, analyses rétrospectives simplifiées régulières, analyses fiscales, accompagnement des évolutions (dématérialisation des pièces et des paiements, réforme de la FDL, mise en place du CFU)...

Ces conseillers positionnés par EPCI (cf pastilles rouges sur la carte) seront rattachés au SGC de leur ressort et fonctionneront en réseau, avec le soutien des équipes de direction.

Autres services :

En vue de mieux répartir les emplois DGFIP sur le département sans concentration excessive sur le chef-lieu, le siège du SPFE départemental serait implanté à Briey (triangle violet sur la carte) et les brigades de vérification seraient localisées à Lunéville (losange jaune sur la carte).

La démarche sera progressive avec une cible à l'horizon 2022, voire 2023.

(vu sur Ulysse 54)

<ce qui n'est pas dit dans l'histoire > Un calendrier virtuel qui a tout du réel

2020.

Regroupement des trois SIP de la cité en un seul, fermeture des trésoreries de Blainville sur l'eau, d'Einville et de Jarnisy. Selon les infos du 57, à confirmer lors de la hmi intersyndicale du 2 juillet, le SIE de Briey serait transféré à Thionville à compter du 1^{er} janvier 2020.

2021.

Fermetures des trésoreries d' Audun le Roman, de Thiaucourt, de Baccarat et de Colombey les Belles.

Fermetures des SIE de Lunéville, Vandoeuvre les Nancy avec bureaux antennes non pérennes.

2022.

Fermetures des trésoreries de Maxeville, Essey les Nancy, Neuves Maisons, Haroué et du CPN.

Par ailleurs, les Services de Gestion Comptable suite aux fermetures de trésoreries ne seraient plus qu'au nombre de 5 : Vandoeuvre les Nancy (55 agents), Briey (25 agents), Lunéville (35 agents), Toul (35 agents) et Pont a Mousson (entre 15 et 20 agents).

3 trésoreries spécialisées resteraient, le CHU, la Paierie Départementale et la Trésorerie Municipale, en attente de devenir les premières agences comptables dans les années à venir.

Ne resteraient plus qu'un SIE à Nancy et 3 SIP, à Nancy, Vandoeuvre les Nancy et Longwy.

A la vue des tailles des SGC, pour les sites extérieurs, que restera t-il comme agents dans les antennes SIP et SIE ???

Ne restez pas dupes !!!! Vous allez changer de chaise et de boulot quelque soit votre filière.

Le site de Blamont et Longwy en SPL ainsi que Saint Nicolas de Port resteraient pour l'instant.

Pour le Service des Amendes, celui-ci serait rattaché à un SGC de Nancy.

A savoir que la carte présentée par la direction représente des implantations (dans certains départements on parle d'une demie-journée par mois) dans lesquelles des personnes ne travaillant pas pour la DGFIP renseigneront les usagers après avoir été formés par les agents de la DGFIP.

Selon les engagements pris par le ministre, il n'y aura pas de mobilité forcée hors département, donc il y aura une mobilité forcée dans le département...

Dernière info, vu dans l'Est Républicain édition Bar le Duc du 22/06/2019, le Directeur M GOSSOT lâche l'info édifiante : voir article ci-dessous.

Ne vous inquiétez pas, ayez confiance !!! Voilà les paroles de tous nos directeurs, mais comme disait La Fontaine

« Il ne faut ni imiter personne, ni rien, car un lion qui imite un lion devient un singe. »

Plus de contacts avec les particuliers

La direction des finances publiques de la Meuse propose un nouveau maillage du territoire avec le passage de 14 à 21 points de contact avec les particuliers mais une concentration des trésoreries. Une large concertation avec les élus locaux s'ouvre jusqu'en septembre.

Le paysage meusien des finances publiques est en passe d'être complètement remodelé. Conformément aux instructions du ministre du Budget, Gérard Darmanin, Jean-Bernard Gossot (DDFIP de la Meuse) a planché ces derniers mois sur les nouvelles orientations stratégiques impulsées depuis le ministère des Finances à Bercy afin de rendre le maillage actuel plus efficient.

Cette nouvelle cartographie va servir de base à une large concertation jusqu'en septembre avec les élus locaux.

De 14 à 21 points de contact de proximité

Pour les particuliers, la grande nouveauté s'illustre par la création de nouveaux « points de contact de proximité » à l'échelle du département. Ils devraient passer de 14 aujourd'hui à 21 : « L'objectif fixé est que chaque Meusien se trouve à moins de 30 minutes d'un de ces points », planifie le DDFIP. Ces points de contact seront installés dans les Maisons des services au public (MSAP) déjà existantes, voire dans des mairies ou bâtiments intercommunaux.

Ils seront physiquement assurés « par un animateur à même d'assurer une mission d'accueil très généraliste de premier niveau, pour des questions liées à l'impôt sur le revenu ou encore la taxe d'habitation ».

Formation spécifique

Pour autant, ces animateurs de proximité ne seront pas des agents des finances. Mais Jean-Bernard Gossot assure que ces derniers « bénéficieront d'une formation spécifique d'une ou deux journées par an pour leur permettre de répondre à ces questions. Ils auront aussi un interlocuteur au sein des trois services des impôts des particuliers (SIP) installés en Meuse (Bar-le-Duc, Verdun et Commercy), à activer pour répondre à des questions plus pointues en deuxième niveau »

Enfin un agent de la DDFIP pourra assurer ponctuellement des permanences délocalisées d'une demi-journée par mois sur différents sites du territoire.

Concentration des trésoreries

Un autre virage plus que symbolique est initié depuis le ministère des Finances. Il concerne cette fois la transformation des trésoreries (neuf actuellement en Meuse) installées au service des collectivités locales. L'ensemble devrait évoluer d'ici 2022 vers deux nouveaux types de structures, avec des services de gestion comptable spécialisée (dont 99 % des tâches sont aujourd'hui informatisées) et des conseillers de collectivités locales dans une mission plus spécifique d'accompagnement de leurs investissements.

« Nous répondons clairement à de nouveaux besoins. Il s'agira dès lors de libérer un cadre de la DDFIP des tâches de gestion comptable et de dédier entièrement son poste à cette mission de conseil qui n'est pas aujourd'hui au niveau des attentes locales. Son périmètre d'action s'étendra sur deux ou trois intercommunalités », prévient Jean-Bernard Gossot.

Il reste que cette métamorphose annoncée des trésoreries amènerait de facto à une plus grande concentration des services de pure gestion comptable de la DDFIP sur le département de la Meuse. En interne, ces mouvements s'accompagneront de négociations avec l'ensemble des agents et leurs représentants.

Lionel MADELLA

.